

## Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

**Comité Particulier de l'application : NF 390 – SYSTEME DE CANALISATIONS  
PLASTIQUES POUR LA RENOVATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT**

**Président : LEMEE Michel - VALENTIN  
Vice-président : MOREAU Gildas – CSTB  
Secrétaire : HAMMOU Farid – CSTB**

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Date de reconduction (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Date de reconduction (**)		
				Date de nomination + 3 ans	Date de nomination + 4 ans	Date de nomination + 5 ans				Date de nomination + 3 ans	Date de nomination + 4 ans	Date de nomination + 5 ans
<b>Collège : Fabricants / Titulaires / Sociétés de services</b> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 2 à 4	THICOIPE Xabi	EBL	25/01/18									
	NOIRTIN Antoine	BKP	25/01/18									
	VELTZ David	RELINEEUROPE	25/01/18									
	<b>MURINNI Carlo</b>	<b>BRANDENBURGER</b>	<b>04/01/2021</b>									
<b>Collège : Utilisateurs / Prescripteurs*</b> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 2 à 4	LAGUBEAU Philippe	SADE	25/01/18				DELARASSE Marc	SADE	25/01/18			
	LEMEE Michel	VALENTIN	25/01/18									
	MARQUANT Jean-Claude	EGIS	20/01/2020									

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Date de reconduction (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Date de reconduction (**)		
				Date de nomination + 3 ans	Date de nomination + 4 ans	Date de nomination + 5 ans				Date de nomination + 3 ans	Date de nomination + 4 ans	Date de nomination + 5 ans
<b>Collège : Organismes techniques et administrations</b> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 2 à 4	HAMMOU Farid	CSTB	25/01/18				MOREAU Gildas	CSTB	25/01/18			
	BOUVIER Sandrine	AFNOR CERTIFICATION	23/05/18									

(\*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(\*\*) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Le symbole x signifie que le membre n'a pas autorisé la publication des informations le concernant sur le site internet du CSTB. (Pour les nominations avant le 31/08/2017).

Note : les modifications par rapport à la composition nominative antérieure sont mises en évidences (trait, grisé, gras...)

**Composition nominative n°5 approuvée le : 29/03/2021**

**Par le responsable d'application : Gildas MOREAU**

